Feuille officielle d'avis
du district de Moutier

Numéro 18
Mercredi 14 mai 2025

La Semaine édite et publie en exclusivité les avis officiels des communes municipales et mixtes du district de Moutier. Cette feuille officielle d'avis du district de Moutier (FOADM) fait partie intégrante de l'hebdomadaire et paraît une fois par semaine, le mercredi, 47 fois dans l'année.

Toute transmission d'avis officiel à paraître dans la FOADM doit se faire exclusivement par la plateforme en ligne disponible sur le site internet *www.lasemaine.ch.*

Terme pour la validation des publications et avis: au plus tard le lundi à 14h pour publication le mercredi de la même semaine. Lorsqu'un avis est validé en ligne sur la plateforme, suite à réception du BAT (bon à tirer), il n'est plus possible de le retirer et sera facturé.

Editeur: Association des Maires et Présidents de bourgeoisie du district de Moutier

Contact: foadm@lasemaine.ch

Tarif des insertions: partie officielle, sur 3 col. à la page: Fr. –.80 le mm + TVA (63 mm de large).

Belprahon

Réfection de la rue des Grands Clos - Avis de fermeture - nouvelles dates

Toujours sous réserve des conditions météorologiques, les travaux de pose de la couche de roulement se dérouleront du **lundi 26 mai 2025 au mercredi 28 mai 2025 avec un maintien de la fermeture de la route le jeudi 29 mai pour refroidissement de ladite couche.** Nous prions tous les usagers de bien vouloir se conformer à la signalisation mise en place et la respecter. Pendant cette période, la rue des Grands Clos sera totalement fermée à la circulation, un passage pour les piétons sera toujours assuré.

Nous vous remercions de votre compréhension pour ces désagréments et restons à disposition pour toute question.

Belprahon, le 14 mai 2025

Le Conseil communal

Court

Ferraille (objets métalliques)

La ferraille pourra être déposée dans une benne devant le centre communal (rue de la Valle 19) le vendredi 16 mai 2025 de 9 à 20 heures et le samedi 17 mai 2025 de 9 à 16 heures.

Court, le 14 mai 2025

Municipalité de Court, Conseil municipal

Assemblée municipale

Les citoyennes et les citoyens ayant le droit de vote en matière communale sont convoqués en Assemblée municipale ordinaire le **lundi 16 juin 2025, à 20 heures, dans la grande salle du centre communal** (rue de la Valle 19).

Ordre du jour

1. Discuter et approuver les comptes municipaux de l'exercice 2024
2. Discuter et approuver un crédit d'engagement de CHF 680'000.00 pour l'aménagement d'une piste de mobilité douce reliant la gare (Sud des voies) à la zone industrielle de Chaluet (secteur de la Nancoran)
3. Discuter et approuver le fait que la Municipalité de Court cautionne la société Energies Court SA à hauteur d'un montant maximal de CHF 3'000'000.00, à condition que la Bourgeoisie de Court cautionne, à son tour, un montant
4. Discuter et approuver une modification du règlement sur la constitution d'un financement spécial visant à soutenir des initiatives privées et publiques prises en faveur de l'environnement
5. Discuter et approuver le nouveau règlement sur la constitution d'un financement spécial relatif à l'entretien des bâtiments scolaires (collèges) annulant et remplaçant le règlement concernant le financement spécial relatif à l'entretien du bâtiment du grand collège
6. Discuter et approuver l'abrogation du règlement concernant le financement spécial relatif au renouvellement et à l'entretien du parc informatique de l'administration communale
7. Prendre connaissance de l'arrêté de compte relatif au crédit d'engagement de CHF 2'500'000.00 bruts pour la réfection complète des routes communales, le remplacement de l'éclairage public, ainsi que la réfection et le remplacement du réseau d'assainissement (eaux usées et pluviales), dans les secteurs suivants: «Sous- Graitery», «route de Chaluet», «chemin de la Nancoran» (crédit d'engagement approuvé aux urnes le 13 juin 2021)
8. Communications du Conseil municipal
9. Divers

Dépôt public

30 jours avant l'Assemblée municipale, les comptes 2024 (point 1), la modification du règlement sur la constitution d'un financement spécial visant à soutenir des initiatives privées et publiques prises en faveur de l'environnement (point 4) et le projet de nouveau règlement sur la constitution d'un financement spécial relatif à l'entretien des bâtiments scolaires (collèges) (point 5) sont déposés publiquement à l'administration municipale où ils peuvent être consultés durant les heures d'ouverture du guichet.

Voie de recours

Dans les 30 jours suivants l'Assemblée municipale, un recours en matière communale peut être formé auprès de la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary contre les décisions de l'Assemblée et contre un acte législatif communal.

Publication du procès-verbal

Au plus tard 20 jours après l'Assemblée municipale, le procès- verbal est déposé publiquement à l'administration municipale où il peut être consulté durant les heures d'ouverture et ce, durant 20 jours. Durant ce dépôt public, une opposition au procès-verbal peut être formée par écrit devant le Conseil municipal, rue de la Valle 19, 2738 Court.

Court, le 14 mai 2025

Municipalité de Court, Conseil municipal

Crémines

Assemblée communale de la commune mixte de Crémines

Jeudi 19 juin 2025 à 19h30 à la halle de Gymnastique (salle 2) de Crémines.

Ordre du jour:

1. Règlement d'organisation pour le Syndicat de gestion forestière du Raimeux et environs (décision).
2. Comptes annuels 2024 du Syndicat scolaire du Grand Val (décision).
3. Comptes annuels 2024 de la Commune mixte de Crémines (décision).
4. Budget 2025 du Syndicat scolaire élargi du Grand Val (décision).
5. Règlement sur les traitements du personnel et les indemnités du syndicat élargi du Grand Val (décision).
6. Organe de vérification des comptes du Syndicat scolaire élargi du Grand Val (décision).
7. Organe de vérification des comptes de la Commune mixte de Crémines (décision).
8. Crédit supplémentaire d'investissement pour la réfection de la halle de gymnastique douches-WC handicapés de chf 22'170.- (décision).
9. Crédit d'engagement pour l'éclairage public de chf 57'800.- (décision).
10. Décompte final du crédit d'investissement pour la réfection de la conduite d'eau potable du Zoo – Les Vaivres (information).
11. Décompte final du crédit d'investissement pour la réfection du collecteur d'eau claire aux Brues Dedos (information).
12. Décompte final du crédit d'investissement pour le contrat d'équipement de la parcelle 261 (information).
13. Décompte final de la Mensuration officielle lot 3 (information).
14. Décompte final de la réfection du toit de la Binzberg (côté Est) (information).
15. Divers.

Dépôt public:

Les documents suivants peuvent être consultés au secrétariat communal durant les heures d'ouverture ou sur le site internet de la commune:

- Comptes 2024 du Syndicat scolaire du Grand Val
- Comptes 2024 de la commune mixte de Crémines
- Budget 2025 du Syndicat scolaire élargi du Grand Val

- Règlement d'organisation pour le Syndicat de gestion forestière du Raimeux et environs
- Règlement sur les traitements du personnel et les indemnités du syndicat élargi du Grand Val

Recours:

Un recours en matière communale peut être déposé auprès de la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2 à 2608 Courtelary, au plus tard dans un délai de 30 jours après la date de l'Assemblée communale.

Crémines, le 14 mai 2025

Le Conseil communal

Eschert

Assemblée communale

Les citoyennes et citoyens ayant le droit de vote en matière communale sont convoqués en Assemblée communale ordinaire le **jeudi 5 juin 2025, à 20 h, à la Maison communale.**

Ordre du jour:

1. Discuter et approuver le Règlement d'organisation du Syndicat de gestion forestière Raimeux et environs;
2. Discuter et approuver le Règlement du personnel du Syndicat élargi du Grand Val (SEGV);
3. Discuter et approuver le budget 2025 du Syndicat élargi du Grand Val (SEGV);
4. Discuter et approuver l'Organe de vérification des comptes du Syndicat élargi du Grand Val (SEGV), pour une période de 4 ans;
5. Discuter et approuver les comptes 2024 du Syndicat scolaire du Grand Val (SGV);
6. Discuter et approuver les comptes 2024 de la Commune mixte d'Eschert;
7. Discuter et approuver l'Organe de vérification des comptes de la Commune mixte d'Eschert pour les années 2026-2029.
8. Divers

Les documents sont déposés sur le site internet de la Commune ainsi qu'au Secrétariat communal **30 jours avant l'Assemblée.** Ils peuvent être consultés durant les heures d'ouverture.

Au plus tard dans les **30 jours après l'Assemblée communale,** un recours en matière communale peut être formé contre un acte législatif communal auprès de la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Au plus tard dans les 30 jours après l'Assemblée communale, un éventuel recours contre Le Règlement d'organisation du Syndicat de gestion forestière Raimeux et environs (point 1 de l'ordre du jour) peut être adressé à l'Office des affaires communales et de l'organisation du territoire, Haupstrasse 2, case postale, 2560 Nidau.

Eschert, le 5 mai 2025

Le Conseil communal

Grandval

Avis de construction

Requérants et propriétaires fonciers: Mme Julie Hemmeler et M. Nicolas Ledermann, les Deutes 4, 2745 Grandval.

Auteur du projet: Gms architectes SA, Rue de l'Ecluse 66a, 2000 Neuchâtel.

Emplacement: Parcelle 1328 à Grandval

Projet: Construction non-chauffée d'un garage pour deux véhicules et d'une cave. Démolition du mur de soutènement à l'est et création d'un nouvel accès au sud.

Dimensions: selon plans déposés.

Construction: selon plans déposés

Zone: Zone H2

Dépôt public de la demande, avec plans, **jusqu'au 6 juin 2025 inclusivement** auprès du Secrétariat municipal de Grandval. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la même adresse. Les éventuelles compensations des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse

Grandval, le 7 mai 2025

Le Conseil municipal

Avis de construction

Requérante: Sunrise GmbH, Thurgauerstrasse 101B, 8152 Glattpark (Opfikon).

Auteur du projet: TM Concept SA, Route de la Chocolatière 26, 1026 Echandens.

Emplacement: parcelle N° 574, au lieu-dit: «Montrembert», commune de Grandval.

Projet: demande après coup pour l'application du facteur de correction des antennes adaptatives (sans modification du site) pour le compte de Sunrise GmbH (BA585-4).

Dimensions: selon plans déposés.

Construction: selon plans déposés.

Zone: agricole.

Dérogation: art. 24 LAT.

Dépôt de la demande, avec plans, **jusqu'au 13 juin 2025 inclusivement** auprès de l'administration communale de Grandval. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, Rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 14 mai 2025

La préfète: Stéphanie Niederhauser

Loveresse

Fermeture de l'administration communale

Nous vous informons que le bureau communal sera fermé le jeudi 22 mai 2025. En remplacement, le bureau communal sera ouvert le vendredi 23 mai 2025 de 9 h 30 à 11 h 30. Merci pour votre compréhension.

Loveresse, le 8 mai 2025

Conseil communal

Moutier

Avis de construction

Requérant: PPE Beauregard 9, Beauregard 9, 2740 Moutier

Auteur du projet: ECE SA, 2740 Moutier

Emplacement: Parcelle N° 2768, Beauregard 9

Projet: Remplacement du chauffage à mazout par deux pompes à chaleur air/eau extérieures.

Zone: H3

Dimensions et genre: selon plans déposés

Dépôt public de la demande avec plans, **jusqu'au 6 juin 2025 inclusivement** auprès des Services Techniques-Urbanisme (Rue de l'Hôtel-de-Ville 1), selon les horaires en vigueur. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Moutier, le 7 mai 2025

Services Techniques-Urbanisme

Avis de construction

Requérant: D'ans Aurel, Chemin de Graitery 36, 2740 Moutier

Emplacement: Parcelle N° 2662, Chemin de Graitery 36

Projet: Pose d'un couvert à voitures préfabriqué sur place de parc existante.

Zone: H2

Dimensions et genre: selon plans déposés

Dépôt public de la demande avec plans, **jusqu'au 13 juin 2025 inclusivement** auprès des Services Techniques-Urbanisme (Rue de l'Hôtel-de-Ville 1), selon les horaires en vigueur. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Moutier, le 14 mai 2025

Services Techniques-Urbanisme

Avis de construction

Requérant: PPE Chênes 8, Rue des Chênes 8, 2740 Moutier

Auteur du projet: Solex Ingénierie Sàrl, 2740 Moutier

Emplacement: Parcelle N° 1024, Rue des Chênes 8

Projet: Isolation des façades et remplacement du chauffage à mazout par une pompe à chaleur air/eau.

Zone: H3

Dimensions et genre: selon plans déposés

Dépôt public de la demande avec plans, **jusqu'au 13 juin 2025 inclusivement** auprès des Services Techniques-Urbanisme (Rue de l'Hôtel-de-Ville 1), selon les horaires en vigueur. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Moutier, le 14 mai 2025

Services Techniques-Urbanisme

Avis de construction

Requérante: ACM AutoCentre Moutier SA, Rue des Gorges 18, 2740 Moutier.

Auteur du projet: M. Raymond Heyer, Clos du Moulin 28, 2742 Perrefitte.

Emplacement: parcelle N° 732, au lieu-dit: «Rue des Gorges 18», commune de Moutier.

Projet: pose d'une porte de garage sectionnelle vitrée en façade Est du local expo existant et abaissement de la dalle de sol pour une nouvelle affectation en place de travail d'atelier pour voiture.

Dimensions: selon plans déposés.

Construction: selon plans déposés.

Zone: PQ «La Nant» - îlot 15.

Dépôt de la demande, avec plans, **jusqu'au 13 juin 2025 inclusivement** auprès de l'administration

communale de Moutier. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, Rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Courtelary, le 14 mai 2025.

La préfète : Stéphanie Niederhauser

Le Conseil de Ville de Moutier est convoqué à la Sociét'halle (Av. de la Liberté 9) le lundi 26 mai 2025 à 19 h 30

Ordre du jour

1. Appel
2. Déclarations de groupes
3. Procès-verbal N° 395 du 31 mars 2025
4. Rapport du Conseil municipal au Conseil de Ville relatif à la libération d'un crédit d'investissement complémentaire hors planification de Fr. 100'000.— TTC pour la réalisation partielle de l'action N° 33 de la réduction des eaux claires parasites (ECP), sous le domaine CFF (étape 2), rue de l'Est
5. Rapport du Conseil municipal au Conseil de Ville relatif aux modifications légales liées à l'adoption du « Règlement relatif aux redevances communales sur la consommation d'électricité de la Municipalité de Moutier » et aux modifications du « Règlement sur le Fonds communal pour l'efficacité énergétique, le développement durable et les énergies renouvelables (FCEE) »
6. Rapport du Conseil municipal au Conseil de Ville relatif à la mise en conformité du Règlement d'organisation et d'administration de la Commune municipale en vue du changement d'appartenance cantonale
7. Réponse du Conseil municipal à la motion de Moutier à Venir intitulée : « Restitution du monument sur l'esplanade de l'Eglise St-Germain » (N° 1846 – MO 746 ; délai : 11.05.2025)
8. Réponse du Conseil municipal à la motion des Jeunes progressistes de gauche intitulée : « Optimiser les correspondances entre les trains IC/RE et les bus de la ligne 20 de TUM » (N° 1847 – MO 747 ; délai : 11.05.2025)
9. Réponse du Conseil municipal à l'interpellation du PSA intitulée : « Sécurité autour des écoles primaires du Clos et de Chantermerle » (N° 1836 – IN 524 ; délai : 30.04.2025)
10. Réponse du Conseil municipal à l'interpellation des Jeunes progressistes de gauche relative aux inégalités engendrées par la dématérialisation administrative (N° 1860 – IN 529 ; délai : 03.06.2025)
11. Réponse du Conseil municipal à l'interpellation des Jeunes progressistes de gauche relative à l'accompagnement des élèves transgenres à Moutier (N° 1858 – QU 426 ; délai : 06.05.2025)
12. Réponse du Conseil municipal à la question écrite de Moutier à Venir intitulée : « Fin des travaux à la rue Plein-Soleil (Prés Zuber) » (N° 1872 – QU 429 ; délai : 07.08.2025)
13. Transfert de la Commune de Moutier à la République et Canton du Jura, information du Conseil municipal
14. Information du Conseil municipal sur les affaires en suspens
15. Communications
16. Questions orales
17. Divers

Affaires en suspens

- N° 1784 – QU 407 | Délai de réponse : 10.02.2023 (réponse fournie selon avancée de la procédure) ; Question écrite de M. Léonard Paget intitulée : « Décès extraordinaire du 9 septembre 2019 à la piscine de Moutier »
- N° 1845 – PO 156 | Délai de réponse : 07.04.2025 ; Postulat de M. Benoît Marchand (Moutier à Venir) intitulé : « La Bible de Moutier-Grandval doit nous être restituée »
- N° 1856 – PO 158 | Délai de réponse : 06.07.2025 ; Postulat du RPJ relatif aux obstacles gênant le déplacement des personnes à mobilité réduite et des poussettes au centre-ville
- N° 1859 – MO 752 | Délai de réponse : 03.08.2025; Motion du PSA intitulée : « Du civisme pour toutes et tous ! »
- N° 1861 – IN 530| Délai de réponse : 10.07.2025; Interpellation des Jeunes progressistes de gauche relative aux effets de l'intelligence artificielle générative (ChatGPT)
- N° 1862 – IN 531| Délai de réponse : 10.07.2025; Interpellation du Rauraque intitulée : « Harcèlement scolaire, point de situation et plans d'actions mis en place »
- N° 1863 – MO 753| Délai de réponse : 30.06.2025; Motion de Mmes Sandrine Juillard (PSA) et Pascale Gerber (Moutier à Venir) intitulée : « Sécurité incendies dans les écoles de la ville »
- N° 1864 – MO 754 | Délai de réponse : 07.10.2025; Motion du PSA relative à la revitalisation du réseau de transport public à Moutier
- N° 1865 – PO 159 | Délai de réponse : 07.10.2025; Postulat des Jeunes progressistes de gauche relatif au soutien financier des milieux associatifs en vue du transfert
- N° 1866 – QU 427 | Délai de réponse : 07.08.2025; Question écrite des Jeunes progressistes de gauche concernant la récupération du plastique
- N° 1867 – QU 428 | Délai de réponse : 07.08.2025; Question écrite de Mme Sandra Monnerat Choffat (PSA) intitulée : « Y a-t-il un lieu d'accueil sécurisé pour les femmes victimes de violence domestique et leurs enfants, à Moutier ? »
- N° 1868 – MO 755 | Délai de réponse : 07.10.2025; Motion de Moutier à Venir intitulée : « Place de jeux du quartier Champs-Forts »
- N° 1869 – MO 756 | Délai de réponse : 07.10.2025; Motion de Moutier à Venir intitulée : « Enveloppe budgétaire pour adapter nos infrastructures aux personnes en situation de handicap »
- N° 1870 – MO 757 | Délai de réponse : 07.10.2025; Motion de M. Patrizio Robbiani (PSA) intitulée : « Les séniors de retour dans les classes enfantines et primaires de Moutier »
- N° 1871 – MO 758 | Délai de réponse : 07.10.2025; Motion du Centre demandant l'installation d'une webcam à Moutier
- N° 1873 – IN 532 | Délai de réponse : 05.09.2025 ; Interpellation des Jeunes progressistes de gauche relative à la gestion de la Commune de Moutier d'une éventuelle catastrophe naturelle.
- N° 1874 – IN 534 | Délai de réponse : 05.09.2025; Interpellation des Jeunes progressistes de gauche relative à la préservation de la biodiversité des étangs du Stand.

Remarques

- Les documents relatifs aux points de l'ordre du jour sont disponibles sur le site www.moutier.ch. Dans la barre de recherche principale, inscrire « Documentation des séances du Conseil de Ville », puis cliquer sur 2025 et finalement sur le fichier concerné qui apparaît à l'écran (https://moutier.ch/autorites/co nseil-de-ville/documents-des- seances-du-conseil-de-ville).
- Les interventions parlementaires en suspens sont consultables sur le site internet : www.moutier.ch, inscrire « Interventions parlementaires en suspens » dans la barre de recherche ou « Registre des interventions parlementaires ».

Moutier, le 5 mai 2025

Au nom du Conseil de Ville Le Président : B. Marchand L'Adjointe au Chancelier : V. Simonin

---

Mise au concours

La Municipalité de Moutier cherche pour compléter son équipe :

Un/e responsable garde-bain/maître de glace, à 100 %, au service des Infrastructures.

Les informations détaillées sont disponibles sur le site internet : www.moutier.ch.

Délai de réception des postulations, par courriel uniquement, (si possible un seul fichier PDF groupant l'ensemble des documents) à chancellerie@moutier.ch : vendredi 23 mai 2025.

Moutier, le 6 mai 2025

Conseil municipal

Mise au concours

La Municipalité de Moutier cherche pour compléter son équipe :

Deux assistants-e-s de sécurité publique (personnes diplômées, ou disposées à suivre la formation d'ASP)

Les informations détaillées sont disponibles sur le site internet : www.moutier.ch.

Délai de réception des postulations, par courriel uniquement, (si possible un seul fichier PDF groupant l'ensemble des documents) à chancellerie@moutier.ch : vendredi 23 mai 2025.

Moutier, le 8 mai 2025

Conseil municipal

Commune bourgeoise Moutier

Assemblée générale ordinaire

Assemblée générale ordinaire de la commune bourgeoise de Moutier, le mercredi **18 juin 2025** à 19 h 30, salle de bourgeoisie, Hôtel-de-Ville à Moutier

Ordre du jour :

1. Comptes 2024
2. a) Présenter et discuter l'adhésion au triage forestier « Val Terbi »

   b) Approuver l'adhésion et la participation financière au triage forestier « Val Terbi »
3. Informations concernant les différents dicastères
4. Divers

Les ayants droit au vote peuvent venir consulter durant 10 jours avant l'assemblée du 18 juin 2025, les documents liés aux points 1 et 2 auprès du secrétariat de la bourgeoisie durant les heures d'ouverture, soit le mardi de 14 h à 17 h et le jeudi de 8 h à 11 h.

Moutier, le 12 mai 2025

Le Conseil de bourgeoisie

Perrefitte

Avis de construction

****Modification de la demande de permis de construire publiée les 13 et 20 novembre 2024****

Requérante : La Table et Logis SA, att. de M. Fabien Mérillat, Gros Clos 111, 2742 Perrefitte.

Auteur du projet : ARC Architecture Sàrl, M. Patrick Cuenin, Grand-Rue 62, 2720 Tramelan.

Emplacement : parcelles N°s 650, 737 et 907, au lieu-dit : « Gros Clos / Clos du Moulin 4/5 », commune de Perrefitte.

Projet : transformation et agrandissement d'un immeuble locatif en 8 appartements, construction d'un couvert pour 6 voitures et d'un garage double.

Modifications : déplacement de la pompe à chaleur à l'Ouest du bâtiment, agrandissement du volume du bâtiment au Nord, pose d'une toiture à deux pans sur le couvert à voitures, diverses modifications de l'aspect des façades, des ouvertures et des aménagements extérieurs.

Dimensions : selon plans déposés.

Construction : selon plans déposés.

Zones : CA et HA2.

Dérogations : art. 8 al. 3 RCC et 80 LR.

Dépôt de la demande, avec plans, **jusqu'au 6 juin 2025 inclusivement** auprès de l'administration communale de Perrefitte. Les oppositions ou réserves de droit, uniquement contre les modifications, faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, Rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 7 mai 2025.

La préfète : Stéphanie Niederhauser

Avis de construction

Demande de permis de construire

Maître d'ouvrage : M. Thierry Mérillat, Gros Oeuches 100, 2742 Perrefitte

Auteur du projet : KD Architecture SA, Grand-Rue 79, 2720 Tramelan

Projet : Ajout d'un poêle dans garage existant sur parcelle N° 942 du ban de Perrefitte au lieu-dit « Gros Clos ».

Dimensions : selon plans déposés.

Zone : M2

Dépôt public de la demande, avec plans, **jusqu'au 6 juin 2025** au secrétariat communal, où les oppositions, faites par écrit et motivées, seront reçues jusqu'à cette date inclusivement.

Perrefitte, le 7 mai 2025

Le Conseil municipal

www.lasemaine.ch

Petit-Val

Avis de construction

Requérant : Fritz Grossen, Les Neufs Prés 3, 2748 Les Ecorcheresses

Emplacement : Parcelle N° 420, Les Neufs Prés 3, 2748 Les Ecorcheresses

N° eBau : 2024-3570

Projets de construction : - Isolation du grenier pour l'aménagement d'une pièce de rangement et de jeu avec ouverture de 5 fenêtres et 2 fenêtres de toit

- Abri pour vaches (demande après-coup)

Dimensions : selon plans déposés

Zone : agricole

Dérogation requise : Aucune, le projet est conforme à l'affectation de la zone.

Dépôt public de la demande, avec plans, **jusqu'au 6 juin 2025 inclusivement,** à l'Administration communale de Petit-Val, Derrière les Hôtas 23, 2748 Souboz, où les oppositions, faites par écrit et motivées, seront reçues jusqu'à cette date inclusivement.

Souboz, le 7 mai 2025

Secrétariat communal

Reconvilier

04.0302.0201 - eBau 2025-5808

Avis de construction

Requérants : Lambiel Michelle et Alain, Pommé au Loup 8, 2732 Reconvilier

Emplacement : Parcelle N° 1504, Pommé au Loup 8, 2732 Reconvilier

Projet : Remplacement véranda existante et pose d'une pergola bio- climatique

Dimensions : Selon plans déposés

Construction : Selon plans déposés

Zone : H2

Publication : dès le 14 mai 2025, pour 30 jours

Dépôt public de la demande, selon plans, au secrétariat municipal **jusqu'au 13 juin 2025 inclusivement** ou sur le lien suivant : www.reconvilier.ch/depots-publics.

Les oppositions et les éventuelles réserves de droit, dûment motivées et formulées par écrit, seront reçues au secrétariat municipal jusqu'au terme du dépôt public.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Reconvilier, le 12 mai 2025

Administration des constructions

Assemblée de la Commune bourgeoise

Mercredi 18 juin 2025 à 19 h 30 à la salle de bourgeoisie

Ordre du jour

1. Lecture pour information du procès-verbal de l'assemblée du 14.11.2024
2. a) Approbation des comptes 2024

   b) Décharge à l'administratrice des finances
3. Informations
4. Divers

Dépôt du procès-verbal : le procès-verbal de l'assemblée bourgeoise du 18 juin 2025 sera déposé publiquement durant 30 jours, dès le 20 août 2025, au local de bourgeoisie où il pourra être consulté sur rendez-vous. Durant cette période, les ayants-droits pourront former opposition auprès du Conseil de bourgeoisie.

Reconvilier, le 7 mai 2025

Conseil de bourgeoisie

ABO-SPORTS Piscine-Patinoire

Le conseil municipal, suite à l'offre de la commune de Tramelan, propose aux habitants de Reconvilier, à titre d'encouragement aux activités sportives, l'achat d'un abonnement combiné permettant, durant la saison 2025-2026, l'accès à la piscine et à la patinoire de Tramelan aux mêmes conditions que celles offertes aux habitants du lieu. La municipalité supportera la différence de tarif.

Ainsi, il est possible de se procurer l'ABO-SPORTS de Tramelan aux prix de :

- Adulte CHF 95.00
- AVS, Apprentis, étudiants (dès 15 ans révolus) CHF 50.00
- Enfant (6-14 ans révolus) CHF 20.00

Les abonnements, en nombre limité, sont mis en vente au guichet de l'administration communale dès aujourd'hui et jusqu'au jeudi 22 mai 2025 (offre limitée dans le temps).

Merci de bien vouloir vous munir d'une photo passeport et de votre pièce d'identité.

Reconvilier, le 7 mai 2025

Administration municipale

Assemblée municipale

Lundi 16 juin 2025 à 20 h à la Salle des fêtes, Vie des Crêts 51.

Ordre du jour

1. Comptes 2024
- Présentation et discussion
- Rapport de vérification
- Approbation des comptes 2024
2. Divers et imprévus

Remarque - Tout ayant droit au vote en matière municipale peut se procurer gratuitement, au guichet de la caisse communale, un exemplaire détaillé des comptes 2024. Il peut également être consulté sur le site internet de la Municipalité www.reconvilier.ch

Recours - Un recours contre les décisions de l'assemblée, selon article 60 alinéa 1er, lettre b, chiffre 2 LPJA, peut être déposé, dans les trente jours après cette dernière, auprès de la Préfète du Jura bernois, Rue de la Préfecture 2, Case postale 106, 2608 Courtelary.

Reconvilier, le 12 mai 2025

Le Conseil municipal

Roches

Avis de construction

Requérante : Commune mixte de Roches, Haut du Village 31, 2762 Roches.

Auteur du projet : RWB Berne SA, Sous Banbois 2, 2515 Prêles.

Emplacement : parcelle N° 503, au lieu-dit : « La Côte du Droit », commune de Roches.

Projet : renouvellement de la chaussée sur 140 mètres entre le village de Roches et de Hautes-Roches avec déplacement de l'axe de la chaussée.

Dimensions : selon plans déposés.

Construction : selon plans déposés.

Zone : agricole.

Dérogations : art. 24 LAT et 25 LCFo.

Dépôt de la demande, avec plans, **jusqu'au 13 juin 2025 inclusivement** auprès de l'administration communale de Roches. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, Rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 14 mai 2025.

La préfète : Stéphanie Niederhauser

Assemblée communale ordinaire, jeudi 19 juin 2025 à 20h à la salle communale

Ordre du jour :

1. Discuter et approuver les comptes 2024 de la Commune mixte de Roches
2. Prendre connaissance du bouclement du crédit de Frs 80'000.— relatif à l'achat d'un bus scolaire
3. Discuter et approuver le nouveau Règlement d'Organisation de la Commune mixte de Roches
4. Discuter et approuver le Règlement d'Organisation du Syndicat de gestion forestière Raimeux et environs
5. Discuter et approuver le Règlement du personnel du Syndicat élargi du Grand Val (SEGV)
6. Discuter et approuver le budget 2025 du Syndicat élargi du Grand Val (SEGV)
7. Discuter et approuver l'Organe de vérification des comptes du Syndicat élargi du Grand Val (SEGV), pour une période de 4 ans
8. Divers

Après l'Assemblée communale, Assemblée bourgeoise

Ordre du jour

1. Discuter et approuver le Règlement d'Organisation du Syndicat de gestion forestière Raimeux et environs

Information : Les documents cités à l'ordre du jour sont déposés publiquement au secrétariat communal durant les 30 jours qui précèdent l'assemblée communale

Au plus tard dans les 30 jours après l'Assemblée communale, un recours en matière communale peut être formé contre un acte législatif communal auprès de la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Au plus tard dans les 30 jours après l'Assemblée communale, un éventuel recours contre Le Règlement d'organisation du Syndicat de gestion forestière Raimeux et environs (point 4 de l'ordre du jour) peut être adressé à l'Office des affaires communales et de l'organisation du territoire, Hauptstrasse 2, case postale, 2560 Nidau.

Roches, le 12 mai 2025

Conseil communal

Syndicat de gestion forestière du Raimeux et environs

Création du syndicat de gestion forestière du Raimeux et environs (syndicat de communes) : dépôt public du règlement d'organisation du 19 mai 2025 au 18 juin 2025 auprès de l'administration communale de Roches

Ce syndicat est appelé à gérer en pot commun les forêts de la Commune bourgeoise de Grandval, la Commune bourgeoise de Perrefitte, la Commune mixte de Belprahon, la Commune mixte de Corcelles, la Commune mixte de Crémines, la Commune mixte de Eschert et la Commune mixte de Roches.

Ce document, en vertu de l'article 54 al. 1 de la Loi sur les communes (LCo) du 16.03.1998, est déposé publiquement pendant la période mentionnée plus haut. Il est possible à tous les citoyennes et les citoyens de le consulter pendant les heures d'ouverture du bureau.

Cet objet sera soumis pour approbation lors de l'assemblée communale du 19 juin 2025.

Roches, le 12 mai 2025

Conseil communal

Saicourt

Assemblée de la commune bourgeoise de Saicourt le vendredi 20 juin 2025 à 19h au local du conseil

Ordre du jour

1. Approbation du procès-verbal de l'assemblée du 29 novembre 2024
2. Approbation des comptes 2024
3. Information sur les arrêtés de comptes
4. Divers

Un recours administratif peut être formé contre les décisions de l'assemblée dans les 30 jours après cette dernière auprès de la Préfecture du Jura bernois à Courtelary.

Saicourt, le 14 mai 2025

Conseil de bourgeoisie

Informations communales - Rectificatif à la demande de l'intéressé

Service technique

Suite à une communication précédente relative aux changements intervenus au sein du Service technique de la Municipalité de Saicourt, le Conseil municipal tient à préciser que toute indication concernant les modalités de cessation des rapports de travail de Monsieur Valentin Ruch aurait dû demeurer confidentielle conformément aux principes légaux de protection de la personnalité et du secret de fonction.

Le Conseil municipal exprime ses regrets pour cette communication inappropriée et remercie Monsieur Valentin Ruch pour ses années d'engagement au service de la commune.

Le Fuet, le 14 mai 2025

Conseil municipal

Saules

Avis de construction

Requérante : Commune mixte de Saules, Milieu du Village 13, 2732 Saules.

Emplacement : parcelle N° 394, au lieu-dit : « Dos Châble », commune de Saules.

Projet : aménagement d'un bovi-stop en acier galvanisé sur route communale.

Dimensions : selon plans déposés.

Construction : selon plans déposés.

Zone : agricole.

Zone de protection : PPP 4 « Les Neufs Champs ».

Dérogations : art. 24 LAT, 25 LCFo et 80 LR.

Dépôt de la demande, avec plans, **jusqu'au 13 juin 2025 inclusivement** auprès de l'administration communale de Saules. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, Rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 14 mai 2025.

La préfète : Stéphanie Niederhauser

Abo Sports 2025/2026

En collaboration avec la municipalité de Tramelan, la comme de Saules propose pour la saison 2025-2026 un abonnement combiné piscine/patinoire pour les enfants en âge de scolarité obligatoire.

Le coût de l'abonnement est de Fr. 20.-. Une photo est nécessaire pour son établissement.

L'offre combinée est limitée dans le temps. Pour en bénéficier, il est impératif de venir retirer les abonnement au bureau communal du 12 au 16 mai 2025.

Saules, le 7 mai 2025

Conseil communal

Seehof

Einladung zur Gemeindeversammlung

Freitag 20. Juni 2025, um 20.00 Uhr

Traktanden:

1. Protokoll der letzten Versammlung (Dezember 2024)
2. Rechnung Seehof 2024 (Beschluss)
3. Rechnung 2024 des Schulverband Grand Val (Beschluss)
4. Budget 2025 des erweiterten Schulverband Grand Val (Beschluss)
5. Personalreglement des erweiterten Schulverbands des Grand Val (Beschluss)
6. Wahl des Rechnungsprüfungsorgans des erweiterten Schulverbands Grand Val (Beschluss)
7. Verschiedenes

Die Dokumente werden 30 Tage vor der Versammlung im Gemeindesekretariat deponiert. Sie können während der Öffnungszeiten konsultiert werden oder nach Vereinbarung.

Spätestens 30 Tage nach der Gemeindeversammlung kann bei der Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary, eine Beschwerde in Gemeindesachen gegen einen kommunalen Gesetzesakt eingereicht werden.

Seehof, 14. Mai 2025

Der Gemeinderat Seehof

Tavannes

Avis de construction

Requérant : Creajardin Zürcher SA, Rue de Tramelan 51, 2710 Tavannes.

Auteur du projet : Dynamic-Habitat Sàrl, La Gérine 5, 2735 Malleray.

Projet : création de bureaux dans les locaux existants du bâtiment Rue de Tramelan 51a sis sur la parcelle N° 1348 en zone mixte 2.

Dimensions et genre de construction : selon plans et dossier déposés.

Dépôt public de la demande, avec plans, **jusqu'au 13 juin 2025 inclusivement,** au secrétariat communal, où les oppositions et réserves de droit, faites par écrit et motivées, seront reçues jusqu'à cette date inclusivement et à la même adresse.

Tavannes, le 14 mai 2025

Le chef des travaux publics

Invitation à la population

Intégration du développement durable dans la politique communale de Tavannes

La Municipalité de Tavannes entame un processus de création d'un Agenda 2040, axé sur les principes du développement durable, en collaboration avec le bureau Natura et le canton de Berne. Dans ce cadre, la population est invitée à un atelier participatif le 14 mai à 19 h à la salle communale.

En se lançant dans la démarche, la commune de Tavannes donne un signe fort quant à sa volonté d'intégrer le développement durable dans sa vision stratégique. Pour effectuer ce processus, le Conseil municipal s'est approché des spécialistes du bureau Natura pour l'accompagner.

L'objectif de la Municipalité est donc double. Premièrement réaliser un nouvel état des lieux de la durabilité communale à l'aide de l'outil « profilographe » développé par le canton de Berne. Deuxièmement, définir les lignes directrices, qui composeront à la fois le futur Agenda 2040 et qui imprègneront le programme de législature. Cette démarche participative, menée par un groupe de travail dédié et soutenue par le canton de Berne (Office de l'environnement et de l'énergie-OEE), devrait être achevée d'ici la fin de l'année et présentée lors de l'assemblée municipale de décembre.

Afin d'impliquer la population tavannoise dans ces réflexions fondamentales, un atelier participatif public est organisé le mercredi 14 mai à 19 h à la salle communale (durée env. 2h30). Toute personne intéressée à s'exprimer et à proposer des idées pour l'intégration du développement durable dans la stratégie communale et pour l'avenir de Tavannes est la bienvenue. Pour des questions d'organisation, une inscription auprès du secrétariat communal est souhaitée jusqu'au mardi 13 mai : secretariat@tavannes.ch ou 032 482 60 43.

Tavannes, le 1er mai 2025

Le Conseil municipal

Paroisse réformée évangélique de Haute-Birse

Le conseil de la paroisse réformée évangélique de Haute-Birse vous invite à participer à l'assemblée de paroisse ordinaire qui aura lieu le **mardi 17 juin à 20h à la maison de paroisse de Tavannes, rue du Petit- Bâle 25.**

Ordre du jour :

1. Méditation
2. Approuver le procès-verbal du 12 décembre 2024
2. Arrêté des comptes concernant le crédit d'engagement pour la réfection du mur de l'ancien cimetière de l'église de Chaindon
3. Discuter et approuver les comptes 2024
4. Rapport de l'autorité de surveillance en matière de protection des données
5. Informations paroissiales
6. Informations régionales
7. Divers

Les comptes 2024 sont déposés 30 jours avant l'assemblée au bureau de paroisse de Tavannes et peuvent être consultés aux heures d'ouverture ou sur rendez-vous (032 481 15 11).

Conformément au règlement d'organisation de la paroisse réformée de Haute-Birse, le procès-verbal de l'assemblée du 17 juin sera déposé durant 30 jours. Durant ce délai il peut être consulté au secrétariat de la paroisse, rue du Petit-Bâle 25, aux heures d'ouverture ou sur rendez-vous (032 481 15 11).

Tavannes, le 14 mai 2025

Brigitte Saunier

Opération coup de balai 2025

Le traditionnel « Coup de balai » sera organisé le samedi 17 mai. Cette action, ouverte à tous les citoyens bénévoles, a pour but d'éliminer les nombreux détritus délaissés le long des cours d'eau et dans certains lieux publics.

Le point de ralliement est fixé à 9 h dans la cour arrière de l'Hôtel de Ville. Le matériel nécessaire sera fourni par la commune.

A l'issue de l'action qui se terminera à 11 h 30 et qui aura lieu par tous les temps, un apéritif sera offert aux bénévoles au point de rendez- vous.

Tavannes, le 12 mai 2025

Le secrétariat municipal

Valbirse

Avis de construction

Requérants/maître d'ouvrage : Three Peaks SA, Ch. des Vignes-Perdues 17, 2022 Bevaix

Auteur du projet : RP Architecture Sàrl, Rue Centrale 16, 2740 Moutier

Adresse du projet : BF 497, Rue de la Ravière 23, 2733 Pontenet

Description du projet : changement de toutes les fenêtres et Velux RAL 8003, remplacement du cabanon de jardin. Changement du chauffage et installation d'une pompe à chaleur au Nord-Ouest du bâtiment ; pose de panneaux photovoltaïques sur pan Nord-Ouest et Sud

Dimensions du projet : selon plans déposés

Constructions du projet : selon plans déposés

Zone d'affectation et de constructions : Centre A

Dépôt public : **du 14 mai au 13 juin 2025 inclusivement**

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès de la Commune mixte de Valbirse (au guichet version papier) ainsi qu'en ligne sur notre site internet sous « Aménagement local/constructions - consulter un permis de construire ».

Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer en double exemplaire au secrétariat communal, Rue Aimé Charpilloz 2 à Bévilard, dans le même délai.

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multi copiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Bévilard, le 6 mai 2025

Commune mixte de Valbirse

Entrée en vigueur d'un règlement

Suite à la décision prise le 24 mars 2025 par le Conseil général et compte tenu que nul n'a fait usage du référendum facultatif, la modification du Règlement communal sur les déchets est considérée comme adoptée, avec entrée en vigueur au 1er janvier 2025.

Bévilard, le 7 mai 2025

Commune mixte de Valbirse

Paroisse réformée de Bévilard

Assemblée de paroisse ordinaire, mercredi 18 juin 2025 à 19 h à la cure

Ordre du jour

1. Méditation
2. Finances
   a. Présentation et approbation des comptes 2024
   b. Rapport de l'organe de révision
   c. Rapport relatif à la protection des données
3. Election d'un·e conseiller·ère de paroisse
4. Election d'un·e délégué·e au Synode d'arrondissement
5. Informations concernant les travaux de rénovation
6. Informations concernant la vie paroissiale
7. Informations concernant le Par8
8. Informations concernant l'arrondissement
9. Rapport pastoral
10. Divers et imprévus

Les comptes 2024 mentionnés au point 2 sont déposés publiquement 30 jours avant l'assemblée de paroisse au secrétariat à la cure où ils peuvent être consultés durant la permanence du secrétariat ou sur rendez-vous.

Dépôt du procès-verbal

Le procès-verbal de l'assemblée de paroisse ordinaire du 18 juin 2025 sera déposé publiquement durant 30 jours, dès le 11 août 2025, au secrétariat à la cure où il pourra être consulté pendant la permanence du secrétariat ou sur rendez-vous. Les ayants droit au vote peuvent former opposition auprès du Conseil de paroisse.

Bévilard, le 12 mai 2025

Le Conseil de paroisse

Divers

Service d'aide et de soins à domicile (ASAD) de la Vallée de Tavannes et du Petit-Val

Assemblée générale mercredi 18 juin 2025 à 19 h

Au siège de l'Association, Rte de Sorvilier 21, 2735 Bévilard

Ordre du jour

1. Nomination de scrutateur(s)/trice(s)
2. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée générale du 12 juin 2024
3. Rapport du président
4. Rapport de la directrice
5. Comptes 2024
6. Budget 2026
7. Ratification de la nomination de la fiduciaire
8. Divers

Bévilard, le 12 mai 2025

Le comité de l'ASAD

Home La Colline

A Mme la Présidente de l'Assemblée, aux délégué.e.s, aux communes, aux membres du Comité de direction, à M. V. Bernasconi, fiduciaire

Invitation à l'Assemblée des délégué.e.s

du syndicat de communes du home La Colline

Date: lundi 16.06.2025

Lieu: Home La Colline, Reconvilier – salle polyvalente

Heure: 17 h

Ordre du jour

1. Salutations et désignation des scrutateurs
2. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée du 9.12.2024
3. Informations générales
4. Présentation des comptes 2024

   a)Du Foyer de jour

   b)Du home La Colline

   c)Rapport de révision de la fiduciaire

   d)Approbation des comptes du Foyer de jour

   e)Approbation des comptes du home La Colline
5. Approbation de l'investissement de CHF 90'000.- pour un nouveau dossier de soins informatisé
6. Nomination statutaire

   a)Renouvellement pour une année du mandat attribué à BV Consult AG, organe de vérification des comptes
7. Divers

L'Assemblée sera suivie d'un apéritif.

La Présidente du Comité de direction

Joëlle Braun Monnerat

Le Directeur

Olivier Schnoebelen

Paroisse Reformée Évangélique de Grandval

Assemblée de la Paroisse Reformée Évangélique de Grandval

Le mercredi 18 juin 2025, à 20 h, à la Maison de paroisse à Grandval

Ordre du jour

1. Accueil et salutations
2. Nomination d'un scrutateur/d'une scrutatrice
3. Présentation et approbation des comptes 2024

- Présentation des comptes
- Rapport de vérification des comptes
- Rapport de la protection des données
- Discussion et approbation

4. Élection d'un/e conseiller/ère de paroisse*
5. Information sur la vie paroissiale/régionale
6. Divers

Grandval, le 30 avril 2025

Le Conseil de paroisse

Communications du Conseil de paroisse de Grandval

Dépôt public

Les comptes 2024 de la paroisse peuvent être consultés au secrétariat de la paroisse dès le 1er juin 2025.

Dépôt public du procès-verbal de l'assemblée de paroisse du 18 juin 2025

Le procès-verbal de l'Assemblée de paroisse du 18 juin 2025 sera déposé publiquement durant 20 jours à compter du 18 août 2025 au secrétariat de la paroisse réformée. Durant ce délai, les ayants droit au vote peuvent former opposition auprès du Conseil de paroisse.

*Les personnes intéressé à une candidature peuvent se présenter auprès de Corinne Flückiger

corinne.fluckiger@par8.ch

Grandval, le 30 avril 2025

Le Conseil de paroisse

Paroisse réformée Moutier

Assemblée de la paroisse réformée de Moutier - Mardi 17 juin 2025 au Foyer à 20 h 15

Ordre du jour

1. Accueil et méditation
2. Nomination des scrutateurs-trices
3. Comptes annuels 2024

   - Rapport de l'organe de révision

   - Rapport de la protection des données

   - Accepter les comptes annuels 2024
4. Approbation du nouveau règlement d'organisation de la paroisse transfrontalière de Moutier
5. Démissions au Conseil de paroisse
6. Élection d'un-e conseiller-ère de paroisse
7. Démission de la présidente des Assemblées
8. Élection d'un-e président-e des Assemblées
9. Informations Par8
10. Informations du Conseil de paroisse et Vie paroissiale
11. Rapport d'activités des pasteurs
12. Divers

Moutier, le 29 avril 2025

Le Conseil de paroisse

Communication du Conseil de paroisse de Moutier

Dépôt public des comptes 2024 de la paroisse réformée de Moutier

Les comptes 2024 de la paroisse peuvent être consultés au secrétariat de la paroisse dès le 1er juin 2025.

Dépôt public du règlement d'organisation de la paroisse transfrontalière réformée de Moutier

Le règlement d'organisation peut être consulté au secrétariat de la paroisse du 1er juin 2025 au 30 juin 2025.

Dépôt public du procès-verbal de l'assemblée de paroisse du 17 juin 2025

Le procès-verbal de l'Assemblée de paroisse du 17 juin 2025 sera déposé publiquement durant 20 jours à compter du 25 août 2025 au secrétariat de la paroisse réformée (tél. 032 493 41 95).

Durant ce délai, les ayants droit au vote peuvent former opposition auprès du conseil de paroisse.

Moutier, le 29 avril 2025

Le Conseil de paroisse

Paroisse catholique romaine
2735 Malleray-Bévilard

Assemblée de paroisse

L'assemblée de la paroisse catholique romaine aura lieu le

Lundi 16 juin 2025 à 20 h
à la salle de paroisse.

Accueil et prière

Ordre du jour:

1. Procès-verbal de la dernière assemblée du 9 décembre 2024.
2. Comptes 2024:

   a) Présentation des comptes

   b) Rapport du fiduciaire

   c) Approbation des comptes
3. Approbation du « Règlement d'organisation du syndicat des paroisses catholiques romaines de Pierre-Pertuis ».
4. Approbation du « Règlement sur la prise en charge des frais liés aux tâches communes et sur les procédures financières du syndicat ».
5. Adhésion au syndicat des paroisses catholiques romaines de Pierre-Pertuis.
6. Information sur l'organisation de la paroisse.
7. Informations de notre déléguée au parlement de l'Eglise nationale du canton de Berne.
8. Divers et imprévus.

Malleray, le 14 mai 2025

Le conseil de paroisse

Paroisse catholique de Tavannes/Reconvilier

Assemblée de paroisse

Invitation à l'assemblée de la paroisse catholique de Tavannes/Reconvilier le jeudi 19 juin 2025 à la salle de paroisse de Tavannes à 18 h 30.

Ordre du jour:

1. Lecture du PV de l'assemblée du 29 avril 2025
2. Comptes 2024
3. Syndicat des paroisses catholiques romaines de Pierre-Pertuis

   a) Approbation du Règlement d'organisation du syndicat

   b) Approbation du Règlement sur la prise en charge des frais liés aux tâches communes et sur les procédures financières du syndicat

   c) Adhésion de la paroisse au syndicat dès le 1er janvier 2026
4. Approbation d'un crédit d'engagement pour la réfection de la cure
5. Informations sur les autres travaux
6. Informations sur la vie de la paroisse
7. Divers

Les règlements peuvent être consultés dès le vendredi 16 mai 2025 au secrétariat de la cure.

Le conseil de paroisse

SEME - Syndicat intercommunal pour l'épuration des eaux de Moutier et environs

Assemblée des délégués

Jeudi 12 juin 2025 à 20 h 15
Halle de gymnastique, salle N° 2, à Crémines

Ordre du jour:

1. Salutations, liste des présences et nomination d'un/e scrutateur/trice
2. Acceptation du procès-verbal de la séance du 28 novembre 2024
3. Communications

   a) Règlement du syndicat, mandat en cours

   b) Divers
4. Acceptation des comptes 2024
5. Divers et imprévu

Roches, le 9 mai 2025

Le Président, Francis Freudiger

Syndicat d'épuration des eaux de Tavannes et environs

Convocation à l'assemblée des délégués des communes affiliées au Syndicat qui aura lieu

Mercredi 18 juin 2025 à 19 h 30
Salle polyvalente de l'école secondaire de Reconvilier

Ordre du jour :

1. Appel
2. Procès-verbal du 11 décembre 2024
3. Comptes 2024
4. Informations travaux en cours
5. Divers

Saules, le 14 mai 2025

Le comité du SETE

Syndicat des sapeurs-pompiers du Cornet

Assemblée

L'Assemblée des délégués du syndicat des Sapeurs-pompiers du Cornet aura lieu le **mercredi 18 juin 2025 à 20 h à Crémines, halle de gymnastique.**

Ordre du jour

1. PV de l'AD du 06.11.24
2. Présentation du décompte final concernant le crédit d'engagement relatif à l'achat d'une remorque feux de forêts
3. Comptes 2024
4. Etat des liquidités
5. Abrogation de l'ordonnance du 15.06.2010 sur l'organisation de l'administration du Syndicat de communes des Sapeurs-pompiers du Cornet
6. Rapport du Président
7. Divers

Un recours en matière communale peut être déposé auprès de la Préfecture du Jura bernois, Rue de la Préfecture 2C à 2608 Courtelary, au plus tard dans un délai de 30 jours après la date de l'Assemblée des délégués.

Crémines, le 14 mai 2025

Syndicat des sapeurs-pompiers du Cornet

SECOR

Assemblée ordinaire des délégués

Mardi 17 juin 2025 à 19 h 30 à la STEP de Court

1. Procès-verbal de la dernière assemblée
2. Comptes 2024, présentation, discussion, acceptation et décharge au caissier
3. Rapport du président
4. Rapport de l'exploitant
5. Divers

Court, le 14 mai 2025

Commission SECOR

Syndicat de chemin du Graitery

Assemblée annuelle des propriétaires fonciers

L'assemblée des propriétaires fonciers aura lieu le mercredi 11 juin 2025 à 20 h à l'Auberge du Graitery chez Thérèse et Frédy

Ordre du jour :

1. Salutations
2. PV Assemblée du 22 avril 2024
3. Comptes 2024
4. Budget 2025
5. Divers

Court, le 5 mai 2025

Comité du Syndicat de chemin du Graitery

Le Président : B. Leuenberger

Validation de vos avis sur la plateforme : lundi 14 h

Calendrier des parutions 2025

N° sem.	N° par.	Date	Jour de parution
1		01.01.2025	SUPPRIME
2		08.01.2025	SUPPRIME
3	1	15.01.2025	mercredi
4	2	22.01.2025	mercredi
5	3	29.01.2025	mercredi
6	4	05.02.2025	mercredi
7	5	12.02.2025	mercredi
8	6	19.02.2025	mercredi
9	7	26.02.2025	mercredi
10	8	05.03.2025	mercredi
11	9	12.03.2025	mercredi
12	10	19.03.2025	mercredi
13	11	26.03.2025	mercredi
14	12	02.04.2025	mercredi
15	13	09.04.2025	mercredi
16	14	16.04.2025	mercredi
17	15	24.04.2025	JEUDI
18	16	30.04.2025	mercredi
19	17	07.05.2025	mercredi
20	18	14.05.2025	mercredi
21	19	21.05.2025	mercredi
22	20	28.05.2025	mercredi
23	21	04.06.2025	mercredi
24	22	12.06.2025	JEUDI
25	23	18.06.2025	mercredi
26	24	25.06.2025	mercredi
27	25	02.07.2025	mercredi
28	26	09.07.2025	mercredi
29		16.07.2025	SUPPRIME
30		23.07.2025	SUPPRIME
31		30.07.2025	SUPPRIME
32	27	07.08.2025	JEUDI
33	28	13.08.2025	mercredi
34	29	20.08.2025	mercredi
35	30	27.08.2025	mercredi
36	31	03.09.2025	mercredi
37	32	10.09.2025	mercredi
38	33	17.09.2025	mercredi
39	34	24.09.2025	mercredi
40	35	01.10.2025	mercredi
41	36	08.10.2025	mercredi
42	37	15.10.2025	mercredi
43	38	22.10.2025	mercredi
44	39	29.10.2025	mercredi
45	40	05.11.2025	mercredi
46	41	12.11.2025	mercredi
47	42	19.11.2025	mercredi
48	43	26.11.2025	mercredi
49	44	03.12.2025	mercredi
50	45	10.12.2025	mercredi
51	46	17.12.2025	mercredi
52	47	24.12.2025	mercredi
		31.12.2025	SUPPRIME

foadm@lasemaine.ch